

RESTAURATION

- * Repas préparés sur place
- * Déjeuner et Dîner servis en salle de restaurant (hors contre-indication médicale)
- * Petit-Déjeuner servi en chambre
- * Suivi des régimes assurés par une diététicienne
- * Repas adaptés en cas d'allergies ou d'aliments proscrits
- * Commission "Menu" participative réunie mensuellement.
- * Repas accompagnant/visiteur 7/7 jours sur demande

HÔTELLERIE

- Chambres individuelles équipées personnalisables (Toutes équipées de WC - douches et lavabo, ainsi que des dernières normes en termes de sécurité et de mobilisation, prises de télévision et pour téléphonie)
- Espaces collectifs et salons de convivialité.
- Disposition de matériels et équipements spécifiques pour personnes à mobilité réduite.
- Espaces collectifs et salons de convivialité.
- Blanchisserie prise en charge par l'établissement. (hors linge fragile ou délicat)
- Identification individuelle du trousseau des résidents (via prestataire externe)
- Linge de toilette et de literie fourni par l'Ehpad (y compris protections individuelles - incontinence)

ANIMATION & VIE SOCIALE

Le corps c'est important, mais la tête l'est tout autant, ainsi offrir la possibilité de stimuler l'esprit au quotidien, est assurée par notre équipe d'animation.

Chaque jour de la semaine et ce tout au long de l'année, l'équipe d'animation organise et propose de multiples activités, en petits groupes, tantôt CRÉATIVES, LUDIQUES, CÉRÉBRALES, PHYSIQUES, CULTURELLES, FESTIVES, INTERGÉNÉRATIONNELLES. Au sein de l'établissement mais aussi fréquemment à l'extérieur, SORTIES, VOYAGES.



Visitez notre site internet : www.ehpad-villebon.fr



- Découvrir notre EHPAD
- Nous Laisser un message
- Téléchargez un document
- Paiement en ligne

EHPAD - Geneviève de Gaulle-Anthonioz

24 rue Baron de Nivière - 91140 Villebon-sur-Yvette

Tel : 01.64.53.47.96

Courriel : accueil.villebon@ehpad91.fr

Accueil : de 9h00 à 18h30 en semaine - 11h10 à 18h30 le Week-End

Pour venir nous rendre visite :



SEGAH

Groupe d'EHPAD N°1
Palmarès 2020-21 / MDRS



EHPAD GENEVIÈVE de GAULLE-ANTHONIOZ VILLEBON-SUR YVETTE

Essonne
SEGAH Service public
essonnois du grand âge
et du handicap



Notre établissement

Il s'agit d'une maison de retraite médicalisée moderne (Ouverture 2020), faisant partie de

l'offre de services assurés par le SEGAH Le Service public Essonnien du Grand Âge et du Handicap.

Pour les résidents...

Des chambres individuelles personnalisables équipées d'installations aux dernières normes.

De nombreux espaces collectifs chaleureux, colorés, décorés.

Une terrasse, Un jardin d'agrément

Des équipements et des technologies innovantes.

CONCEPTYS © SILVERFIT © , Table TOVERTAFEL © , Télémédecine

Des espaces de Soins et de "Bien-Être"

Salles de kinésithérapie, espaces SNOEZELEN ©, Balnéothérapie, Salon coiffure - esthétique.

Un véritable Pôle Vie Sociale et Animation

Sensibilisé à la citoyenneté et à l'accessibilité culturelle. Animations quotidiennes, sorties... y compris le W-E.

Un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (P.A.S.A)

Pour les visiteurs et les familles...

Des espaces d'accueil confortables, .

Accueil assuré 7/7 jours, un salon dédié aux familles offrant un lieu de partage privilégié.

Capacités d'Accueil et services

92 résidents pour l'hébergement permanent

6 chambres hébergement temporaire

Un Accueil de Jour - 6 Places



Préserver votre autonomie, respecter vos choix, votre intimité, entendre vos avis, font partie des valeurs dont nous nous réclavons au sein de l'Ehpad Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Votre séjour est facilité par l'accompagnement quotidien de professionnels qui veillent à assurer vos loisirs, votre sécurité, votre confort et votre santé.

LES SOINS

L'équipe de soins est composée d'un cadre de santé, d'infirmier(e)s, d'aides-soignant(e)s, qui portent toute leur attention à votre santé en vous prodiguant les soins et vous apportant leur aide au quotidien.

Un médecin coordonnateur supervise la prise en charge médicale au sein de l'établissement. Néanmoins vous conservez la liberté de choix de votre médecin traitant.

Une équipe de soins comprenant également un(e) Psychologue, ainsi qu'un(e) Psychomotricien(ne).

Des intervenants extérieurs signataires d'une convention viennent compléter l'équipe soignante :

Kinésithérapeute, Pédicure-Podologues, Orthophonistes, Pharmacien.

Les soins et dispensations réalisés par ces derniers sont à la charge du résident (hors part sécurité-sociale).

NB : Il en est de même pour les consultations assurées par le médecin traitant du résident.

NOTRE ÉQUIPE

Directeur délégué	Aides-Soignant(e)s Jour et Nuit
Adjointe de Direction	Agents de Service Hospitalier
Chargée des Admissions	Psychologue
Personnels d'Accueil /Secrétariat	Psychomotricienne
Cadre de santé	Animatrice
Médecin Coordonnateur	Agent technique
Infirmier(e)s	

L'ACCUEIL DE JOUR

Est un espace d'accueil dédié, à destination des personnes âgées vivant à domicile, proposant à la journée (de 9h00 à 16h00) des activités visant au maintien de l'autonomie, (ateliers adaptés, sorties accompagnées, stimulations cognitives, assurées par des personnels qualifiés, offrant notamment des journées de répit aux familles et/ou aux aidants. (Cf : Prospectus dédié)

NB : Transports Domicile -> Adj assurés par nos soins.

STATUT

La maison de retraite Geneviève de Gaulle-Anthonioz, est un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de statut Public. A ce titre il est habilité à héberger des usagers pouvant bénéficier de l'Aide-Sociale et/ou de l'Aide au logement.

TARIFS Journaliers - 2024

Hébergement Permanent

Personne âgée > 60 ans	75,98 EUR
Personne âgée < 60 ans	95,80 EUR

Le tarif journalier d'hébergement couvre un « socle » minimum de services correspondant à l'ensemble des prestations d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien, prestation de blanchissage et d'animation de la vie sociale.

Dépendance

GIR : 1 à 2	26,33 EUR
GIR : 3 à 4	16,71 EUR
GIR : 5 à 6	7,10 EUR

Le tarif journalier dépendance, il recouvre l'intégralité des prestations d'aide et de surveillance rendues nécessaires du fait de la perte d'autonomie.

Précisions - ALLOCATIONS

Ce coût lié à la dépendance est en très grande partie pris en charge par le Conseil Départemental de l'Essonne via une allocation - l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie) versée pour l'établissement, le résident ne s'acquittant à minima que d'une participation correspondant au tarif GIR 5 à 6.

En cas d'insuffisances de ressources : d'autres aides financières sont possibles -

L' Aide-Sociale Hébergement : (ASH) attribuée par les services du département.

L'Aide Personnalisée au Logement : (APL) attribuée par la Caisse d'Allocation Familiale.

Hébergement Temporaire

GIR : 1 à 2	102,31 EUR
GIR : 3 à 4	92,69 EUR
GIR : 5 à 6	83,08 EUR

Accueil de Jour / par journée de présence

GIR : 1 à 2	64,59 EUR
GIR : 3 à 4	57,59 EUR
GIR : 5 à 6	34,86 EUR
Personnes de moins de 60 ans	54,88 EUR